



Bienvenue à Fernelmont!

Brochure d'accueil

TABLE DES MATIERES

Bienvenue à Fernelmont !	3
Pour nous contacter	3
Démarches/Services	4
Population – Etat civil	4
Développement du territoire - Urbanisme	5
Location salles, événements, communication	5
Enseignement et petite enfance	8
Seniors	13
Sport / Jeunesse / Culture	16
Sport	16
Jeunesse	17
Culture	17
Commerces/entreprises, marchés, produits locaux	19
Commerces, entreprises	19
Marchés	19
Produits locaux et circuits courts	19
Coworking Fernelmont	22
Energie, Environnement	23
Conseiller en énergie	23
Primes communales énergie	23
Fernelmont, commune plus propre	24
Emploi	25
Agence Locale pour l'Emploi – ALE	25
CPAS	26
Participation citoyenne	27
Programme communal de développement rural	27
Budget participatif	28
GAL Meuse@campagnes	29
Infos utiles	29
Gestion des déchets	29
Primes – Médecins et pharmacies de garde	30
BE ALERT	31
Permanence pension	31
RGPA – Police – Agent constatateur	31
Tourisme	32
Mobilité	33

BIENVENUE À FERNELMONT!

Au cœur de la Wallonie, au nord de la Province de Namur, la Commune de Fernelmont s'étend sur près de 6.500 hectares et se compose de 10 villages. Elle compte à ce jour plus de 8.000 habitants. Commune rurale, Fernelmont abrite également un riche patrimoine historique, avec notamment la présence de châteaux et de tumuli. Le développement économique est largement encouragé par une excellente localisation géographique et par la présence de deux parcs d'activité économique accueillant plus d'une centaine d'entreprises.

Fernelmont est jumelée avec la commune de Coursac (France) et est reconnue 'Commune équitable', 'Commune Maya', 'Commune pédestre' et 'Commune Energ'éthique' et 'Commune sportive'. Elle fait également partie d'un programme de coopération internationale avec la commune de Tiébele au Burkina-Faso.

POUR NOUS CONTACTER

Heures d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Administration communale de Fernelmont Rue
Goffin, 2 – 5380 Noville-les-Bois
081/83 02 50 – info@fernelmont.be

Site web : www.fernelmont.be

Facebook : Commune de Fernelmont

Instagram : [@communefernelmont](https://www.instagram.com/communefernelmont)



La Commune de
FERNELMONT



DEMARCHES/SERVICES

POPULATION - ETAT CIVIL

Le Service Population – Etat civil est habilité à vous délivrer divers documents.

- Carte d'identité, passeport, carte Kids-ID (obligatoire pour les enfants de – de 12 ans qui se rendent à l'étranger)
- Permis de conduire
- Extrait de casier judiciaire
- Composition de ménage, certificat de résidence et de nationalité, attestation de cohabitation légale
- Extrait d'actes de naissance, mariage, divorce et décès
- Autorisation parentale de quitter le territoire

Vous pouvez également y réaliser certaines démarches :

- Changement de domicile : nouveaux arrivants, radiations et mutations au sein de la commune
- Légalisation de signature
- Déclarations relatives au don d'organes ou à l'euthanasie ainsi qu'aux dernières volontés quant au mode de sépulture
- Obtention des autorisations liées à un décès
- Cimetières : gestion administrative : concessions, règlement
- Mise à disposition des containers pour les déchets ménagers, des containers papiers-cartons (jaunes), des sacs biodégradables (blancs) et des PMC (bleus)

Sur rendez-vous :

- Déclarations en matière d'Etat Civil (naissance, reconnaissance pré ou postnatale, mariage)
- Déclaration de cohabitation légale et cessation
- Acquisition, recouvrement, attribution et perte de la nationalité belge
- Formalités concernant les étrangers

Les demandes d'aides relatives au Handicap sont prises en charge par le CPAS : voir le CPAS

Commande en ligne : Vous avez également la possibilité de commander la plupart des documents via l'**eGuichet** sur le site <http://ferneltmont.e-guichet.be> .

Coordonnées du Service et heures d'ouverture :

Numéro général - Accueil : 081/83 02 50 – Guichet accessible de 9h à 12h les jours ouvrables.
Permanences (sur rdv) : Mardi de 17h à 19h et samedi de 10h à 12h (sauf juillet et août).
Paiement par Bancontact privilégié – Photomaton (6€ en espèces ou CB).

A votre service :

Nathalie Bourdon-Kréserve – 081/83 02 67 – nathalie.bourdon@ferneltmont.be
Eloïse Clossen - 081/83 02 64 – eloise.clossen@ferneltmont.be
Aurélie Hussin – 081/83 02 65 – aurelie.hussin@ferneltmont.be
Audrey Polkoszek – 081/83 02 68 – audrey.polkoszek@ferneltmont.be
Raymonde Wilmotte – 081/83 02 66 – raymonde.wilmotte@ferneltmont.be

DEMARCHES/SERVICES

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - URBANISME

Le service Urbanisme est à votre disposition pour toutes vos demandes et questions relatives aux actes et travaux que vous souhaitez entreprendre sur une propriété.

Il gère les demandes de certificats et de permis d'urbanisme, les permis d'environnement, les enquêtes publiques, les infractions urbanistiques et environnementales. Notez que les formulaires pour quelques-unes de ces démarches sont disponibles sur notre site internet.

Coordonnées du Service et heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h, **sur rendez-vous.**

A votre service :

Pour l'Urbanisme :

Céline Manssens - 081/83 02 55 – celine.manssens@fernelmont.be

Valérie Delhalle – 081/83 02 83 – valerie.delhalle@fernelmont.be

LOCATION SALLES - EVENEMENTS - COMMUNICATION

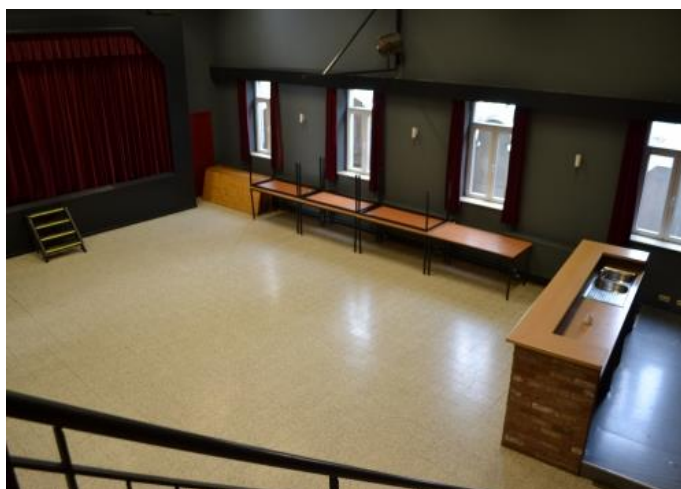
>> Location des salles communales

Plusieurs salles communales sont disponibles à la location.

Les prix varient entre 150 et 200 euros (+ caution) pour les personnes domiciliées à Fernelmont. Les demandes de location peuvent être introduites directement en ligne sur notre site : <https://www.fernelmont.be> . Vous pouvez également y vérifier la disponibilité des salles.

Maison de village de Cortil-Wodon : Rue Saint-Martin, 24 - 5380 Cortil-Wodon

Capacité : 60-70 personnes.



Maison de Village d'Hemptinne: Grand Place, 17 - 5380 Hemptinne

Capacité : 50 personnes + petite cuisine. Location de vaisselle possible via le comité 3x20.



Maison de village de Pontillas: Rue du Bâty, 28 - 5380 Pontillas

Capacité : 60-70 personnes + cuisine. Location de vaisselle possible via le comité.



Il existe d'autres salles en location sur le territoire de Fernelmont. Vous les trouverez sur notre site internet dans l'onglet « Location de salles ».

>> Organisation d'un événement et communication

Si vous souhaitez **organiser un événement** sur le domaine public (fête de quartier, kermesse, brocante, etc.), plusieurs démarches sont à effectuer, auprès de la Zone de Police des Arches et de la Zone de Secours NAGE et de l'Administration communale en fonction de la nature de l'événement.

C'est également auprès du Service qu'il faudra demander les **autorisations et arrêtés de police** nécessaires (en cas d'occupation de la voirie). Cela vaut également si vous effectuez des travaux chez vous et que ces derniers entravent le domaine public (pose d'un container, présence d'une grue, d'un camion de livraison bloquant le passage, etc.).

DEMARCHES/SERVICES

>> Agenda des événements

Vous retrouverez un agenda des événements organisés à Fernelmont sur **notre site internet** www.fernelmont.be, dans la rubrique « Événements ». Si vous souhaitez en enregistrer un sur notre site, complétez le formulaire en ligne ou envoyez un mail à info@fernelmont.be.

Par ailleurs, un **bulletin communal** trimestriel vous informe aussi de l'actualité communale et des événements à venir. Il est distribué gratuitement dans votre boîte aux lettres et consultable en ligne.

Enfin, sachez que la commune est présente sur les **réseaux sociaux** Facebook (page officielle : Commune de Fernelmont) et Instagram (@communefernelmont) et sur Youtube (retransmission des conseils communaux tous les mois).

Coordonnées :

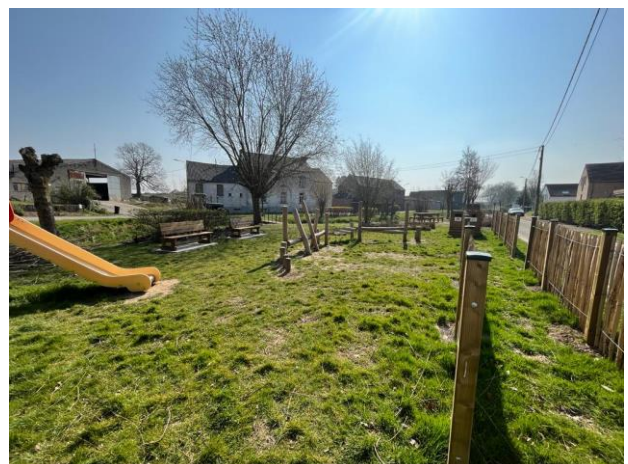
Marie Dieudonné (communication) : 081/83 02 78 – 0478/79 04 44 - marie.dieudonne@fernelmont.be

Laurence Van Peteghem (locations de salles, logistique) : 081/83 02 53 - laurence.vanpeteghem@fernelmont.be

Stéphane Le Masson (autorisations, logistique) : 081/83 02 54 – stephane.le-masson@fernelmont.be

>> Aires de convivialité, plaines de jeux (liste non exhaustive)

- Aire multisports de Marchovelette (à l'arrière de l'école, Rue de Cognelée, 2) : terrain multisports, plaine de jeux, éléments de fitness pour les seniors.
- Parcours VITA à Franc-Waret (*voir Sport*)
- Plaine de jeux, tyrolienne et street work out au Centre sportif (Avenue de la Rénovation 8)
- Parcours aventures en bois : jardin communal Rue Massart à Noville-les-Bois
- Modules de jeux en bois Bâty Marchal/Rue Saule Bastrée à Forville
- Terrains de pétanque, de foot sur le Bâty de Pontillas
- Plaine de jeux Place Saint-Pierre à Forville
- Aire de convivialité Rue de Montigny (Forville)



>> Ecoles

La Commune de Fernelmont compte sur son territoire 5 implantations scolaires communales, 2 écoles libres et 1 école de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles comportent toutes un niveau maternel et primaire.



Ecole communale de FERNELMONT I

Direction : Madame Annick SMAL

E-mail : ec003059@adm.cfwb.be

Implantation de BIERWART: Rue d'Otreppe, 46 - 081/83.35.18

Implantation de FORVILLE: Rue de Branchon, 103 - 081/83.31.78

Site: <http://www.ecole-forville.be>

Ecole communale de FERNELMONT II

Direction : Monsieur Rémy HIERNAUX

E-mail : ec005478@adm.cfwb.be

Implantation de HEMPTINNE: Grand Place, 17 - 081/85.50.09

Implantation de HINGEON: Rue des Grands Pachis, 18 - 081/83.38.50

Implantation de MARCHOVELETTE: Rue de Cognelée, 2 - 081/21.59.46

Ecole Libre Saint-Martin

Direction : Madame Michèle LIBENS (jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022-23)

Rue Saint-Martin, 30 - 5380 CORTIL-WODON - 081/83.42.33

E-mail : direction@ecolesaintmartin.net - <http://www.ecolesaintmartin.net>

Ecole Libre Comte d'Andigné

Direction : Madame Garance DOMBRET

Rue du Village, 36 - 5380 FRANC-WARET - 081/83.46.60

E-mail : ec003061@adm.cfwb.be

Ecole de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Direction : Madame Géraldine LEURQUIN

Avenue de la Rénovation, 9 5380 NOVILLE-LES-BOIS - 081/83.36.70 -

0477/13.11.73 - E-mail : ecoleeghezee@gmail.com

Pour plus d'infos, consultez les sites ou pages Facebook des écoles.

ENSEIGNEMENT / PETITE ENFANCE

>> Structures d'accueil de la petite enfance

La Commune de Fernelmont offre plusieurs possibilités d'accueil et travaille, entre autres, en collaboration avec l'intercommunale IMAJE (Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants) ayant pour mission l'accueil des enfants de 0 à 12 ans dans des structures adaptées et spécialisées.

Maisons d'enfants – Crèches

"Mes p'tits copains d'abord"

Rue du Village, 39 - 5380 Franc-Waret - 081 83 31 93

info@mesptitscopainsdabord.be - www.mesptitscopainsdabord.be

"Les lucioles de Sophie"

Rue du Parc, 41 - 5380 Marchovelette - 081 21 37 33

lesluciolesdesophie@gmail.com - www.lesluciolesdesophie.be

"Crèche de Bierwart" Les Canetons

Rue du Tilleul, 27 - 5380 Bierwart - 0473 68 39 46 contact@imaje-interco.be - <https://www.imaje-interco.be>

"A bord les matelots"

Chemin des Sources, 4 - 5380 Marchovelette - 081 20 73 51 - 0478/99 85 24

"Les Nounours"

Rue de Branchon, 55 - 5380 Forville - 0479 77 06 09 - 0498 08 72 02

carodutilleux@gmail.com

Maison d'enfants « À PETITS PAS »

Rue Dachelet, 27 - 5380 Noville-les-Bois - 0472 90 51 46 accueil.apetitspas@gmail.com - <https://accueil-apetitspas.wixsite.com/site>

Gardiennes

Retrouvez la liste des gardiennes indépendantes et encadrées sur www.fernelmont.be



ENSEIGNEMENT / PETITE ENFANCE

>> ONE

L'ONE organise ses consultations au sein de la Maison de l'Enfance de Sart d'Avril (Rue du Quambeau, 15 à Sart d'Avril). Les travailleuses médico-sociales vous offrent une écoute attentive, conseils et soutien pour toute question concernant vos enfants, de leur conception à l'âge de 6 ans. Vous trouverez auprès d'elles des informations sur la santé, la sécurité et le développement des enfants.

Consultations :

- le dernier lundi du mois de 16h à 19h sur rendez-vous
- le premier jeudi du mois de 9h30 à 12h.

Sont aussi organisées des séances de massages pour bébés et de kiné postnatale (voir agenda ONE ou site de la commune).

Contact : Anne-Sophie VIGNERON - 0493/24.88.37 - Anne-Sophie.Vigneron@one.be

>> Garde enfants malades

IMAJE

Le service de garde d'enfants malades IMAJE met à votre disposition une équipe de puéricultrices encadrées :

pour les enfants jusqu'à 12 ans (jusque 6 ans pour les enfants hospitalisés) du lundi au vendredi entre 7h30 et 18h30, y compris les congés scolaires tarif fixé selon les revenus (barème O.N.E.) + forfait déplacements

Contactez-les au 081/40 91 60 de 7h30 à 17h00.

Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants - IMAJE

Siège administratif : Rue Albert 1er, 9 à 5380 FERNELMONT

081/40 91 60-61 - <http://www.imaje-interco.be> - contact@imaje-interco.be

« L'Ourson enrhumé »

L'asbl « Les Arsouilles » offre des possibilités de garde d'enfants malades de 0 à 12 ans à domicile du lundi au vendredi de 7h à 19h30.

Contact : Permanence 24h/24 et 7j/7 au 083/21 18 57

loursonenrhume@hotmail.com

>> Ligue des familles

La Ligue des Familles organise notamment des bourses aux vêtements et aux jouets, en collaboration avec la section d'Eghezée.

Mais aussi : service babysitting, réductions pour les transports en commun, des activités en partenariat avec les associations locales, des bébés rencontres, etc.

Infos : 081/83 55 50 – 0473/94 38 68

>> Prime petite enfance (couches-culottes)

Pour les familles avec enfants en bas-âge, l'élimination des couches dans les ordures ménagères engendre une charge financière supplémentaire.

La Commune octroie une "prime à la petite enfance" pour tout enfant âgé de 0 à 2 ans, membre d'un ménage domicilié sur le territoire de la commune, ou recensé comme second résident. Le montant de la prime est de 60 euros. Les familles qui sont concernées par la mesure peuvent solliciter la prime sur demande introduite auprès du Collège communal en précisant le nom de l'enfant, ainsi que le numéro de compte sur lequel la prime doit être versée.

Pour tout renseignement, contactez Madame Vinciane Rossillong au 081/83 02 69
vinciane.rossillong@fernelmont.be

>> Allocation de naissance

L'allocation de naissance s'élève à 100 euros par enfant.

>> Accueil extrascolaire

La Commune de Fernelmont a créé une association spécifique pour l'accueil extra-scolaire : Fern'Extra. Cette asbl coordonne les garderies dans les 5 écoles communales ainsi que les temps libres après l'école ou le mercredi après-midi. Divers ateliers sont proposés (musique, théâtre, yoga, etc.) et des plaines sont aussi organisées lors des vacances scolaires.

Fern'Extra coordonne également le Conseil communal des Enfants.



Contacts :

FERN'EXTRA asbl - Rue Goffin, 2 – 5380

Noville-les Bois

<http://www.fernextra.be/>

Stéphanie GRIVILLERS : stephanie@fernextra.be - 0499/91 81 77

Catherine BOURGEOIS : catherine@fernextra.be – 0489/95 75 45

Coordinateur ATL : christophe@coala.be – 0476/ 96 84 28

>> Le Conseil Communal des Enfants de Fernelmont

Les principes de démocratie s'apprennent dès le plus jeune âge et les enfants, eux aussi, méritent d'être entendus et écoutés. Pour cette raison, la Commune de Fernelmont a lancé un Conseil Communal des Enfants (CCE) en 2017, avec le soutien du CRECCIDE asbl.



L'objectif du CCE est de réaliser des projets PAR et POUR les enfants. Les élections ont lieu chaque année dans toutes les écoles primaires de l'entité. Un siège est également réservé à un enfant de 4e ou 5e primaire habitant à Fernelmont mais qui n'y est pas scolarisé.

Parmi les projets déjà réalisés : projet intergénérationnel avec les aînés, une campagne contre les déchets sauvages, la mise en place d'une ludothèque, la fabrication de nichoirs pour la commune, des bâches de sensibilisation sur la sécurité routière, etc.

**Votre enfant est en 4e ou en 5e
primaire et est intéressé ?
Renseignez-vous auprès
de l'asbl Fern'Extra (voir page
précédente)**



>> Rejoignez le Conseil consultatif communal des Aînés !

Depuis 2009, la Commune de Fernelmont dispose d'un Conseil consultatif communal des Aînés. Son objectif est triple :

1. intégrer les besoins des aînés dans les politiques menées par les pouvoirs locaux ;
2. assurer le maintien des aînés en tant que citoyens à part entière, actifs dans les différents domaines de la vie sociale, avec les autres mais à leur façon, selon leurs aspirations et moyens ;
3. renforcer ou instaurer des mécanismes réguliers de concertation et de dialogue permettant aux aînés, par le biais de leurs organisations représentatives, de contribuer à la planification, à la mise en œuvre, au suivi, à l'évaluation de chaque action du champ politique et social visant l'égalité et l'inclusion.

Le Conseil des Aînés se compose de 15 membres âgés d'au moins 55 ans siégeant, en qualité de membre effectif ou suppléant, à titre personnel et/ou représentant l'éventail de leurs associations représentatives (ou délégués des groupements intéressés) actives sur le territoire de la commune suivant une répartition géographique équilibrée.

Les membres sont désignés, pour un mandat de 6 ans, par le Conseil communal.
Le renouvellement a lieu à chaque nouvelle législature.



>> Prime à l'adaptation du logement occupé par un senior

La Commune octroie une prime pour l'adaptation d'un logement occupé par un senior en vue de faciliter sa vie quotidienne dans ledit logement et de maintenir son autonomie.

La prime s'élève à 25 % de la somme réellement investie TVA incluse (frais d'achat et d'installation compris) avec un maximum plafonné à 200 € par logement.

Par « adaptation », il faut entendre des aménagements destinés à faciliter la vie quotidienne du senior et à maintenir son autonomie.

Les aménagements visés sont par exemple : la motorisation des volets et des portes, la création de pièces au rez-de-chaussée, l'installation d'un siège monte-escalier ou d'une plate-forme élévatrice, l'élargissement des portes, l'inversion des ouvertures, l'aménagement des accès au logement et de la salle de bain (bain avec porte, ...), l'adaptation de l'installation électrique (prise à hauteur, ...). Cette liste n'est pas exhaustive.

La demande doit être adressée sur le formulaire ad hoc et accompagnée d'un justificatif de la nature des aménagements et de leur coût (facture, descriptif des travaux, un engagement écrit sur l'honneur de la conformité des travaux aux normes de sécurité en vigueur en Région wallonne) au Collège communal de Fernelmont, rue Goffin 2 à 5380 Fernelmont.

Règlement et formulaire sur notre site internet ou sur simple demande au service

Finances : Mme Vinciane Rossillong – 081/83 02 69 – vinciane.rossillong@fernelmont.be



>> Activités des 3x20

Parties de cartes, cougnous, cabaret...sont autant d'activités proposées aux plus de 60 ans qui ont envie de se retrouver, de garder contact et de briser la solitude.

N'hésitez pas à les rejoindre ! Il en existe dans différents villages.

Noville-les-Bois et Sart d'Avril

Salle de la Rue Mahy, à Noville-les-Bois. Tous les jeudis de 14h à 17h : cartes.

D'autres activités ont lieu régulièrement : goûters, pétanque, promenades, excursions...

Contacts : Léon Wilmet - 081/65 98 21- leonwilmet789@gmail.com

Josianne Fontinoy - 081/83 46 16 – josifontinoy@gmail.com

Hemptinne

Le mercredi après-midi à la Maison de village d'Hemptinne. Jeux de cartes et café.

D'autres activités sont aussi organisées : repas au Club ou à l'extérieur, théâtre...

Contact : Roger Bigaré – 081/85 51 37

Hingeon

Les mercredis après-midi à l'école d'Hingeon. Cartes, lotto, goûter.

Contact : Christiane Jacob – 081/83 37 37

Marchovelette

Le club est accessible à tout le monde (il ne faut pas nécessairement être 3x20). Différentes activités organisées durant l'année : goûter en février, conférences en avril et juin, excursion en septembre, dîner en novembre Les activités ont lieu à la Salle paroissiale de Marchovelette.

Contact : Monsieur Deprez - ldeprezdaix@gmail.com – 0475/68 09 76

SPORT

>> Centre sportif et associatif de Fernelmont - CSAF

Le Centre sportif et associatif de Fernelmont accueille de nombreux clubs sportifs qui proposent diverses activités : badminton, arts martiaux, danse, mini-foot, volley, basket-ball, psychomotricité... Les coordonnées des différents clubs se trouvent sur notre site internet. Le CSAF organise également des stages pour les enfants pendant les congés scolaires, avec garderie gratuite.



Contact :

CSAF - Gestionnaire : Benoit Thyse - Avenue de la Rénovation, 8
5380 Noville-les-Bois - csaf@skynet.be - 0485/639 289 - Facebook : @CSAF.ASBL
Vous trouverez également les coordonnées de tous les clubs sportifs actifs sur la commune sur notre site internet.

>> Parcours VITA

Venez découvrir un parcours sportif en plein air ! Sa conception a été mise au point à partir de conseils prodigués par les agents forestiers et des professionnels de la culture physique. Des exercices très variés, proposés à chacune des étapes, vous font acquérir force et souplesse. Chacun peut y aller à l'heure qui lui convient pour s'entraîner suivant ses capacités et son rythme.

Départ : Aire de barbecue située entre la rue Saint-Antoine à Franc-Waret et la rue de Franc-Waret à Marchovelette.

>> Aire multisports de Marchovelette

Située derrière l'école, elle propose un terrain multisports, une plaine de jeux pour différentes tranches d'âge et des éléments de fitness pour les seniors. Parking à l'arrière de l'école, accès via la rue de Cognelée, 2.

JEUNESSE

Le Service Jeunesse met en place des actions et projets visant les ados de la Commune (à partir de 12 ans).

Une semaine jeunes est notamment organisée avec activités gratuites; mais aussi, durant l'année, une séance d'info sur les jobs étudiants, des formations au permis de conduire théorique, etc.

Une web app, **FernelMove**, destinée aux jeunes de la commune de 13 à 18 ans, rassemble toutes les propositions d'activités organisées à Fernelmont. Les jeunes sont également invités à donner leur avis et à proposer des activités !

Infos : Marie Dieudonné : 081/83 02 78 - marie.dieudonne@fernelmont.be



CULTURE



>> Le Point lecture de Fernelmont

Le Point lecture de Fernelmont est un espace public de lecture, de prêt et d'échanges autour du livre. Il est géré par des citoyens bénévoles, sous l'autorité communale et avec le soutien de la Province de Namur. Il accueille également une ludothèque.

On y trouve : romans adultes et jeunesse, mangas, BD, albums illustrés pour enfants ; ouvrages documentaires (jardinage, cuisine, voyages, histoire, etc.). Des animations

(lâcher de livres, rencontres avec auteurs, ateliers autour de la lecture, après-midi jeux de société, etc.) sont aussi organisées.

Inscription :

5 €/an ; gratuit pour les - de 18 ans et bénéficiaires du CPAS (voir CPAS).

Point lecture de Fernelmont - Rue des Ardenes, 17 - 5380 Hambraine

081/58 12 21 - pointlecture@fernelmont.be – Facebook : Point lecture Fernelmont. Ouvert le Mercredi de 16h à 18h (19h en été) et le samedi de 9h30 à 12h30.

>> Les boîtes à livres

Vous trouverez une **boîte à livres** communale dans chaque village :

- Devant la Maison communale à Noville-les-Bois ;
- Sur le Bâty de Pontillas (rue du Bâty);
- Rue du Village à Franc-Waret ;
- Devant l'école de Bierwart, rue d'Otreppe;
- Place de Florefte à Hingeon ;
- Place du Centenaire à Forville.
- Place du Baty à Tillier
- Rue de Cognelée à Marchovelette (face à l'école)
- Place du Hénemont (Cortil-Wodon)
- Grand Place à Hemptinne

Les boîtes à livres vous permettent de retirer un livre déposé par un habitant ou d'y déposer un livre que vous souhaitez faire découvrir à d'autres. N'hésitez pas à en profiter et à partager avec d'autres vos coups de cœur littéraires !



>> Cinéma plein air

Chaque été, la commune vous invite à assister à des séances de cinéma plein air gratuites aux abords du centre sportif ou dans d'autres lieux de la commune. L'occasion de profiter d'un moment convivial, sous les étoiles, en compagnie de votre famille ou de vos amis. Les séances et films sont renseignés sur le site internet, la page Facebook mais sont aussi annoncées dans les différentes publications de la commune.



COMMERCES/ENTREPRISES/MARCHÉS/ PRODUITS LOCAUX

COMMERCES - ENTREPRISES

De nombreux commerces sont présents à Fernelmont. Du supermarché au producteur local, vous trouverez des produits et services variés. De plus, la commune compte deux zones d'activité économique sur son territoire, à Noville-les-Bois et Pontillas, avec plus d'une centaine d'entreprises à votre service.

MARCHÉS

Chaque jeudi de 9h à 13h, Place Communale à Noville-les-Bois, les marchands ambulants vous accueillent chaleureusement sur le **Petit Marché**.



Vous y trouverez entre autres des fruits, des légumes, des fleurs, du poisson, du fromage, des produits en vrac, des vêtements....

De plus, tous les samedis de 10 à 13h, **marché de la COOF** aux Jardins d'OO (Rue de la Victoire, en face du n°68) : légumes, épicerie, pain, etc. *Voir Produits locaux et circuits courts.*

PRODUITS LOCAUX ET CIRCUITS COURTS

Fernelmont peut s'enorgueillir d'accueillir de plus en plus de bonnes adresses de producteurs qui cultivent ou élèvent localement.

COMMERCES/ENTREPRISES/MARCHÉS/ PRODUITS LOCAUX

MAGASINS A LA FERME

La Ferme de Graux

Poulet bio, légumes, fruits, fromages, pâtes, tisanes, le tout bio la plupart du temps.

Rue Sart-Helman 6 à Franc-Waret – 0498/11 48 16

Je et ve de 14h à 18h, samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Pas de Bancontact.

Le magasin de la Ferme du Vieux Tilleul (aussi escargotière)

Une vingtaine de variétés de légumes bios et oubliés selon la saison, une cinquantaine de produits locaux. Préparations à base d'escargots.

Rue du Tilleul, 14 à Bierwart – 081/83 35 73. Du lundi au samedi, de 10h à 18h30

Le magasin de la Ferme du Gros Maillet

Produits laitiers : glace (gâteaux sur commande), sorbets, yaourts au lait demi-écrémé nature ou aux fruits, fromages blancs natures ou épicés.

Rue Mahy, 29 à Noville-les-Bois – 081/83 49 54 – <http://lafermedugrosmaillet.blogspot.com>

Du mardi au samedi et le dimanche matin

Ferme Nandrain à Cortil-Wodon (colis de viande)

Colis composés de steaks, côtes à l'os, roastbeef, carbonades, haché, hamburgers, saucisses... emballés sous vide en petite portion. Bêtes nées et élevées à la ferme.

Rue de Hanret, 2 à Cortil-Wodon – 081/83 31 17 – 0472/84 61 97

Magasin de la Ferme du Rouchat

Poulets Coq des Prés bios, entiers ou sous forme de préparations (chipolatas, gyros, pâtés, etc.).

Rue de Branchon, 51 à Forville – 0489/35 81 92 – www.lafermedurouchat.be

MARAÎCHERS

Les Jardins d'OO

Légumes à récolter soi-même. Les membres reçoivent chaque semaine un mail avec la liste des légumes disponibles. Ils peuvent ensuite venir cueillir les légumes 24h/7j. Les prix sont affichés sur un panneau et une tirelire récolte les paiements (principe basé sur la confiance réciproque).

Le samedi de 10h à 13h : marché de la COOF avec légumes, épicerie, pains, vente d'autres produits provenant d'autres maraîchers ou artisans.

Rue de la Victoire (face au n°68) à Noville-les-Bois – 0498/32 14 81 – www.oexperience.be

A tout bout de champ

Une cinquantaine de variétés de légumes naturels (limitation du travail du sol, fertilisation organique, respect de la biodiversité, aucun produit de synthèse, etc.). Possibilité d'achat en ligne.

Route des Ardennes, 27 à Cortil-Wodon – 0495/45 45 79 – www.atoutboutdechamp.be

Le samedi de 14h à 18h.

COMMERCES/ENTREPRISES/MARCHÉS/ PRODUITS LOCAUX

BIÈRES

La Mochenaire

3 bières disponibles : la Black (7%), la Blonde (7,5%) et la Little One (5,8%). Elles sont en vente à l'AD Delhaize de Forville et chez Delsart dans le zoning de Noville-les-Bois.

Siège social : Rue de Montigny, 29b à Forville – 0474/31 18 35 – info@mochenaire.be

La Dorée du Mont des Frênes

Bière brassée avec un miel du terroir, en vente aussi au même endroit.

Maison de la Ruralité (Avenue de la Libération, 62 à Forville) durant les permanences du vendredi dès 19h30 – 0498/41 06 32

Également en vente chez Mr et Mme Grégoire, Rue Mahy, 18 à Noville-les-Bois (081/83 37 28) – <https://les-avettes-du-mont-des-frenes.be>

MIEL

Nectar and Co

Production, transformation et distribution d'une large gamme de produits de la ruche, issus de leur production propre ou d'une importation éthique et raisonnée de produits européens sélectionnés auprès d'apiculteurs reconnus. Mise au point de méthodes de fermentation nouvelles dans le monde de l'hydromel.

Rue du Trou du Sart, 8 à Noville-les-Bois – 081/60 11 42 – <http://fr.nectar-co.com> Le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Les Avettes du Mont des Frênes

Miel du terroir (voir Bières)

CONFISERIE

Confiserie Louis

Caramels, crèmes de caramels (fleur de sel, beurre salé, noisette, chocolat noir avec calvados, citron confit bio, etc.), carrés gourmands (pâtes de fruits), sauces dessert, pâtes à tartiner...

En vente à l'AD Delhaize de Forville et dans les Carrefour Market des alentours (40 km).

Atelier situé Rue de la Tour, 2 à Noville-les-Bois. – 0487/30 02 00

ÉPICERIE FINE

O bonheur des gens

Produits du terroir issus de l'agriculture biologique et raisonnée. Paniers garnis, sandwicherie. Possibilité de consommer sur place.

Rue d'Andenne, 2 à Bierwart – 0492/ 41 71 39 - obonheurdesgens@gmail.com Du mardi au samedi de 7h à 19h, le dimanche de 7h à 12h.

Pour la liste complète: www.fernemont.be ou sur le site du GAL : <https://www.meusecampagnes.be/>

COMMERCE/ENTREPRISES/MARCHÉS/ PRODUITS LOCAUX

COWORKING FERNELMONT

Un espace de coworking a vu le jour à Fernelmont, en partenariat avec la Commune et avec le soutien de la Région wallonne (DGO3) et de Coworking Digital Wallonia.



Situé au cœur du village de Noville-les-Bois, en face de l'Administration communale, le Coworking Fernelmont vous accueille dans une ambiance chaleureuse et décontractée. Le coworking, c'est cet endroit unique où l'énergie d'une communauté se concentre et rejaillit sur tous ses membres.

C'est aussi un lieu pour travailler, bien sûr. Ouvert à tous !

Que vous soyez grand, moyen ou petit utilisateur, vous y trouverez un lieu, des rencontres, des activités, une ambiance et des gens qui rendront votre quotidien plus performant... et plus agréable, professionnellement... et humainement !

Contact :

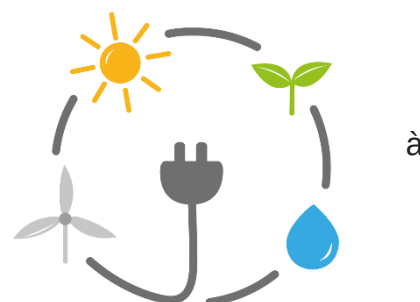
Rue Goffin, 3 - 5380 Noville-les-Bois

0485/19.69.47 – bonjour@lecoworking.be - www.coworkingferneltmont.be

CONSEILLER EN ENERGIE

Réduire nos consommations d'énergie est devenu une nécessité. Aussi bien pour notre budget que pour contribuer à réduire l'effet de serre et le réchauffement climatique et donc préserver notre planète.

Le Conseiller en énergie de la commune est là pour répondre à vos questions en matière d'énergie ou vous orienter vers les acteurs qui peuvent y répondre.



PRIME COMMUNALE ENERGIE

Pour vous aider à réaliser vos projets visant à améliorer la performance énergétique de votre habitation, la Commune de Fernelmont vous propose une **prime communale énergie** finançant la **réalisation d'un audit énergétique et/ou les travaux de rénovation énergétique** (tels que l'isolation des murs, du toit, du sol, le remplacement des menuiseries extérieures, l'installation d'une chaudière biomasse ou d'un chauffe-eau solaire...).

Cette prime unique remplace les précédentes primes déjà octroyées par la commune (pour un audit énergétique, l'isolation de la toiture et l'installation d'un chauffe-eau solaire thermique).

Elle correspond à **100% de la prime wallonne à la réalisation d'un audit énergétique** et à **10% de toutes les primes de la Région wallonne visant les économies d'énergie**, jusqu'à un plafond cumulé de 1.000 euros par an et par logement !

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur le lien suivant :

<https://www.fernelmont.be/ma-commune/services-communaux/primes> ou contactez le **Conseiller en Energie** : 081/83 02 84 - clement.cassart@fernelmont.be

JOURNEE DE L'ARBRE

Chaque année, courant du mois de novembre, la Commune organise la Journée de l'Arbre à l'atelier communal (Rue du Tronquoy, 26, dans le zoning de Fernelmont). Des arbres et arbustes sont distribués gratuitement à la population. Cette journée est annoncée par un toutes-boîtes et dans l'agenda du site internet.

DEVENEZ AMBASSADEUR DE LA PROPRETE À FERNELMONT !

L'Ambassadeur de la Propreté c'est tout le monde ! Entreprise, écoles, associations et citoyens, tout le monde peut le devenir !

Les Ambassadeurs de la Propreté s'engagent à maintenir une rue ou quartier propre qu'ils ont parrainé.

Par son action, l'Ambassadeur pose un acte concret, montre l'exemple et prouve qu'il appartient à chacun d'entre nous de respecter l'espace dans lequel nous vivons !

Seul ou en groupe, l'Ambassadeur adapte librement la fréquence de ses ramassages en fonction de la quantité de déchets constatés.

Une fois inscrit, sa zone de ramassage déterminée, l'Ambassadeur reçoit gratuitement son matériel afin de passer à l'action : un gilet fluo, une paire de gants, un brassard, des sacs poubelles (blancs transparents pour le tout-venant et bleus pour les PMC), une pince de ramassage ainsi qu'un guide.

Lors de son inscription, l'Ambassadeur est invité à signer une charte par laquelle il s'engage à agir en tant que citoyen responsable et à respecter quelques règles simples et de bon sens.

Infos : <https://www.bewapp.be/je-passe-a-laction/ambassadeurs/>

GRAND NETTOYAGE

Chaque année, la Commune invite les citoyens à participer au Grand Nettoyage de Bewapp qui consiste à ramasser les déchets dans la commune, par équipe, en famille, entre amis dans le but de rendre Fernelmont toujours plus propre.

Plus d'infos sur cette action : <https://www.bewapp.be/>



AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI – ALE

L'ALE est un service à la disposition du public qui met en relation les chômeurs qui le souhaitent et les utilisateurs qui ont besoin de leurs services.

L'ALE c'est aussi :

- des formations gratuites organisées pour les demandeurs d'emploi ;
- une aide à la recherche d'emploi pour les personnes qui le souhaitent.

Les particuliers peuvent faire appel à l'ALE pour les travaux suivants :

- L'aide au petit entretien de jardin
- L'aide aux petits travaux d'entretien et de bricolage
- L'aide à la surveillance ou à l'accompagnement de personnes malades, âgées ou d'enfants;
- L'aide à l'accomplissement de formalités administratives,...

Le paiement se fait par des "chèques ALE". Le travailleur reçoit un chèque par heure prestée. L'ALE vous donnera tous les renseignements lors de votre inscription.

Contact :

ALE – Madame Sylvie Saintenoy

Rue Goffin, 2 – 5380 Noville-les-Bois

081/83 02 59 – 0499/05 35 06 - sylvie.saintenoy@fernelmont.be

L'ALE de Fernelmont vous reçoit le lundi et le mercredi sur rendez-vous au 081/83 02 59 ou au 0499/05 35 06. Le vendredi des semaines paires: permanence téléphonique au 0499/05 35 06

MISSIONS

Le CPAS de Fernelmont assure une aide matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique, aux personnes et familles qui en ont besoin.

Les missions assurées sont les suivantes :

- Aides financières
- Aides sociales
- Insertion socio-professionnelle
- Médiation de dettes
- Personnes âgées et les familles
- I.L.A. l'initiative locale accueil
- Transports collectifs/individuels
- Tuteur énergie
- Fringues et Fringales



Contact :

Rue Goffin , 4 - 5380 Noville-les-Bois

081/ 83 02 86 - cpas@cpas-fernelmont.be

– <https://cpas.fernelmont.be>

Le service social

- **Madame Dominique LATTEUR** (Sur rendez-vous: 081/ 83 02 96 dominique.latteur@cpas-fernelmont.be)

En travail social individuel, couvre les secteurs géographiques suivants : **Bierwart / Cortil-Wodon / Hingeon / Noville-les-Bois / Pontillas**

- **Madame Véronique SWAELENS** (Sur rendez-vous: 081/83 02 97 - veronique.swaelens@cpas-fernelmont.be)

En travail social individuel, couvre les secteurs géographiques suivants : **Forville / Hemptinne / Marchovelette**

- **Madame Sophie PITANCE** (Sur rendez-vous: 081/ 83 02 92 - sophie.pitance@cpas-fernelmont.be)

En travail social individuel, couvre les secteurs géographiques suivants : **Tillier / Franc-Warêt**.
Également en charge des demandeurs d'asile pour lesquels le C.P.A.S. de Fernelmont est compétent ainsi que de la gestion des Initiatives Locales d'Accueil.

Le service de médiation de dettes

Madame Sabrina PHILIPPOT - Permanence téléphonique de 8h00 à 9h30 - sur rendez-vous en téléphonant au 081/83 02 95 – sabrina.philippot@cpas-fernelmont.be

Personnes âgées, aides ménagères, repas à domicile et handiccontact

Madame Joëlle MAGNIEN (Sur rendez-vous : 081/83 02 98 - joelle.magnien@cpas-fernelmont.be)

En travail social individuel, couvre tous ces secteurs pour les aides aux personnes âgées, les personnes en situation de handicap, le service d'aides ménagères et le service repas à domicile.

Le service insertion socio-professionnelle

Madame Marion LEBOUTTE (Sur rendez-vous: 081/83 02 93 - marion.leboutte@cpas-fernelmont.be)

En charge de l'insertion socio-professionnelle et de la gestion des logements de transit.

Tuteur énergie : Monsieur Benoît DUMAY - 081/83 02 94 - benoit.dumay@cpas-ferneltmont.be

Transports collectifs/individuels : Madame Stéphanie DELFOSSE – 081/83 02 86

PARTICIPATION CITOYENNE

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL – PCDR

Approuvé en juillet 2017 par le Gouvernement wallon, le programme communal de développement rural (PCDR) de Ferneltmont est le résultat d'un travail important et d'un bel exemple de participation citoyenne. Des nombreuses rencontres avec les acteurs du territoire, une enquête auprès des associations locales ; des soirées de consultation par village ; des réunions de groupes de travail ; tables rondes thématiques et séances plénières ont notamment été organisées.



PARTICIPATION CITOYENNE

Plus de 300 Fernelmontois ont participé à la réflexion et à l'élaboration du programme qui comporte 42 projets qui se concrétiseront dans les années à venir. Parmi ces projets : la rénovation du presbytère de Noville-les-Bois, une aire multisports à Marchovelette, l'aménagement d'une halle et d'une maison rurale polyvalente, la valorisation des tumuli de Seron, etc.

Pendant toute la durée de l'Opération de développement rural, une Commission locale de développement rural (CLDR) épaulera le conseil communal. Cette commission est représentative de la population : les membres proviennent de différentes classes d'âge, de différents villages et milieux socio-économiques. Elle est composée de citoyens de la commune et de représentants du conseil communal (max. 1/4).

Envie de vous mobiliser ? En tant que citoyen, vous pourrez régulièrement donner votre avis sur des avant-projets, participer à des groupes de réflexion, vous impliquer concrètement dans un projet, ou encore, devenir membre de la CLDR !

Pour plus d'informations et pour découvrir l'ensemble des projets :

www.developpementruralfernelmont.info

BUDGET PARTICIPATIF

En 2019, la Commune de Fernelmont a lancé son premier budget participatif ! Il s'agissait de consacrer un budget de 50.000 euros pour soutenir des projets concrets initiés et portés par les citoyens. Les associations ou groupements informels de citoyens étaient invités à proposer et mettre en place des projets visant à améliorer le cadre et de la qualité de vie des habitants de Fernelmont. Ces projets sont soumis au vote des citoyens sur la plateforme de la Fondation rurale de Wallonie.

La 3^e édition du budget participatif a été lancée en janvier et le dépôt des projets se clôture le 30 juin 2023. Les projets recevables seront ensuite soumis aux votes.

Retrouvez les projets subsidiés lors des 2 premières éditions sur www.fernelmont.be/ma-commune/budget-participatif



GAL MEUSE@CAMPAGNES

Le GAL Meuse@Campagnes (Groupe d'Action Locale) rassemble des habitants, des associations, des élus, des entreprises... issus des communes d'Andenne, Fernelmont, Wasseiges, et Eghezée et Hannut à partir de 2024, pour mettre en œuvre des projets de développement durable.

Il accompagne des projets dans les domaines suivants:

- Tourisme durable
- Transition énergétique
- Produits locaux
- Lien social
- Numérique
- Biodiversité

Le GAL bénéficie d'un soutien financier de fonds européens dans le cadre du projet Leader.



GAL Meuse@Campagnes

Rue Goffin 3 – 5380 Noville-les-

Bois info@meusecampagnes.be

www.meusecampagnes.be

INFOS UTILES

GESTION DES DÉCHETS

- Collecte des déchets

La collecte est assurée par le BEP.

Le calendrier des collectes de déchets est disponible sur leur site :

<http://www.bep-environnement.be/consignes-collectes/>

Attention : toutes les collectes se font uniquement le jeudi.

Les poubelles doivent être sorties dès 7h du matin.

- Tri

Les Fernelmontois doivent faire l'acquisition auprès du Service Population d'un **conteneur à puces** pour y déposer leurs déchets ménagers.

· **Déchets organiques** = SACS BIODEGRADABLES

Les déchets organiques (épluchures de légumes, marcs de café, restes de repas...) sont collectés en même temps que les poubelles. Ils sont stockés dans des sacs biodégradables distincts des conteneurs pour ordures ménagères.

Prix : 3,00 € le rouleau de 10 sacs.

Vous pouvez vous les procurer à l'Administration communale ou dans les commerces.

· **Papiers et cartons = FICELÉS OU DANS UN CONTENEUR JAUNE**

Vous avez la possibilité d'acheter un conteneur jaune pour le papier à l'Administration communale (guichet du Service Population) au prix de 45,00 euros.

· **PMC = SACS BLEUS**

Dans les sacs bleus, on dépose les canettes, les boîtes de conserve, les cartons de lait et de jus de fruits, les flacons en plastique, les films plastiques, etc.

Le dépliant explicatif est disponible auprès de l'Administration Communale et est distribué chaque année dans les boîtes aux lettres avec l'horaire des collectes sélectives. Dans ce dépliant, vous trouverez deux bons pour des rouleaux de sacs PMC gratuits (contre remise des bons au guichet Population). Au-delà des deux rouleaux gratuits, ils peuvent être achetés au prix de 3,00 € à l'Administration communale et dans les commerces.

· **Recyparcs**

Le parc à conteneurs se trouve dans la zone d'activité économique de Noville-les-Bois, à l'extrémité de la rue Montellier. La carte d'identité vous sera réclamée à l'entrée.

Heures d'ouvertures : Du mardi au samedi de 9h à 17h toute l'année.

Fermé le lundi. Téléphone : 081/83 53 21

Infos : <https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles/>

PRIMES

Voici un récapitulatif des primes octroyées par la Commune :

- Prime anti-inondation
- Prime sur les vélos électriques
- Prime petite enfance (couches-culottes)
- Prime à l'encouragement de la protection des habitations contre le cambriolage
- Prime communale à l'installation d'un système d'alarme électronique
- Prime communale à l'adaptation du logement occupé par un senior
- Primes communales énergie (réalisation d'un audit énergétique et/ou travaux de rénovation énergétique)
- Prime à l'épargne prénuptiale

Contact : Vinciane Rossillong - 081/83 02 69 - vinciane.rossillong@fernelmont.be

Infos et conditions détaillées sur www.fernelmont.be

MEDECINS ET PHARMACIES DE GARDE

- Pour contacter un **médecin de garde** le week-end, les jours fériés, formez le **1733**.

- **Poste médical de garde** : Rue de la Place 6 à 5080 Rhisnes.

Ouvert le week-end, du vendredi à 19h au lundi à 8h, et les jours fériés, de la veille à 19h au lendemain à 8h. Accessible uniquement aux habitants des communes de Gembloux, La Bruyère, Eghezée et Fernelmont-Wasseiges.

Téléphone : 081/ 84 84 33 - Pour Marchovelette et Franc-Waret: formez le 1733.

- **Pharmacies de garde** : 0903/99.000 - <https://www.pharmacie.be/>

Un annuaire des professionnels de la santé se trouve sur notre site internet.

BE ALERT

Si vous souhaitez pouvoir être informés directement de tout événement important en matière de sécurité, inscrivez-vous au système BE ALERT.

Comment fonctionne Be alert ?

Lorsque l'autorité le juge nécessaire, elle peut décider, selon la situation d'urgence, de vous envoyer un message d'alerte. Pour recevoir cette alerte, vous devez vous inscrire et choisir d'être alerté :

- Par un message parlé sur votre téléphone fixe ou mobile
- Un sms
- Un e-mail
- Un message via les réseaux sociaux



Pour vous inscrire, rendez-vous sur la page www.be-alert.be. Vos informations ne seront utilisées qu'en cas d'urgence.

PERMANENCE PENSION

L'administration des pensions assure une permanence au sein de la Maison communale chaque premier vendredi du mois **sur rendez-vous** afin de vous éviter de devoir patienter. Ceci permet aussi à l'expert pension d'éventuellement préparer votre dossier.

Comment prendre rendez-vous ? Réservez via le numéro spécial pension 1765. L'expert vous demandera d'exposer votre situation et fixera un rendez-vous avec vous si nécessaire. En cas de question sur votre pension, vous pouvez également consulter le site mypension.be

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE ADMINISTRATIVE - POLICE

Retrouvez toute la réglementation communale en matière de propreté, de salubrité, de sûreté et de tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics dans le Règlement général de police administrative disponible sur notre site internet, rubriques « Infos utiles » ou « Sécurité ». Un exemplaire papier peut également vous être fourni sur demande à l'administration communale auprès du Service Environnement, Cadre de Vie et Ruralité.

Contacts utiles :

- **Agent constatateur de la Commune** (Incivilités environnementales - déchets sauvages, terrains abandonnés, labour des sentiers, labour des bords de route, pulvérisations aux abords des lieux sensibles - ; mission de prévention, de sensibilisation au départ et ensuite de sanction en cas de persistance ; vérification de la bonne mise en œuvre des conditions de plantations imposées dans le cadre des permis d'urbanisme...) : Monsieur Olivier Rouchet - olivier.rouchet@fernelmont.be - 0478/795055
- **Poste de Police de Fernelmont** : 16, Av. de la Rénovation à Noville-les-Bois
081/83 34 01 - <https://www.police.be/5305/contact/commissariats/poste-de-proximite-de-fernelmont>

TOURISME

CHÂTEAU DE FERNELMONT

De mi-juin jusque fin octobre, tous les dimanches ; un guide vous accueille pour la visite du donjon porche du XIII^e siècle et la découverte de son histoire.

Venez découvrir ou redécouvrir ce patrimoine exceptionnel à deux pas de chez vous !

Le dimanche, de 14 h 00 à 17 h 30.

Infos et réservations : André Delsemme – 081/81 25 39 - andre.delsemme@gmail.com



CIRCUITS THEMATIQUES

Le GAL et la Maison du tourisme (<https://www.exploremeuse.be/>) vous propose plusieurs circuits thématiques pour découvrir la région.

Envie de découvrir la région à vélo? Andenne, Fernelmont et Wasseiges : le GAL Meuse@campagnes propose 86 km déclinés en 9 boucles, de longueurs variables pour découvrir les richesses du territoire. Ces itinéraires, non balisés, sont repris sur un carnet de fiches disponible gratuitement à l'Administration communale.

Les fiches sont également téléchargeables sur leur site:

<https://www.meusecampagnes.be/nos-projets/tourisme/undeuxroues/>.



Des parcours au départ des producteurs et magasins locaux sont également disponibles sur leur site ou en format papier à la commune.

DÉCOUVREZ FERNELMONT AUTREMENT

(voir flyer joint)

Plusieurs initiatives originales, impliquant souvent l'usage des nouvelles technologies et du numérique, ont vu le jour récemment dans différents lieux afin de permettre aux citoyens mais aussi aux touristes de passage, de découvrir notre belle commune de façon ludique et didactique !

Préparez votre smartphone et bon amusement !

MOBILITE



BOUCLES DE LIAISONS INTERVILLAGES

Un nouveau réseau d'itinéraires cyclo-piétons a vu le jour dans notre commune. Il comprend au total 115 km de balades en boucles reliées entre elles, permettant ainsi de rejoindre chaque village de l'entité.

- Boucle 1 (balises jaunes) - 12,2km
Hemptinne (place) - Cortil-Wodon – Hambraine - Hemptinne (place)
- Boucle 2 (balises bleues) - 5 km
Hemptinne (place) – Seron – Hemptinne (place)
- Boucle 3 (balises vertes) - 9,7 km
Hemptinne (place) - Seron - Seressia - Forville - Hemptinne (place)
- Boucle 4 (balises bleues) - 13 km
Seressia (place Saint-Pierre) - Pontillas - Bierwart - Seressia (place Saint-Pierre)
- Boucle 5 (balises rouges) - 15 km
Pontillas (baty) - Hingeon - Sart d'Avril - Pontillas (baty)
- Boucle 6 (balises jaunes) - 11,1 km
Tillier (église) - Noville-Les-Bois - Sart d'Avril - Tillier (église)
- Boucle 7 (balises vertes) - 15 km
Franc-Waret (piste vita) - Marchovelette - Sart d'Avril - Franc-Waret (piste vita)
- Boucle 8 (balises bleues) - 8,8 km
Noville-Les-Bois (place) - Cortil-Wodon - Noville-Les-Bois (place)
- Boucle 9 (balises rouges) - 11 km
Noville-Les-Bois (place) - Bierwart - Forville - Noville-Les-Bois
- Boucle 10 (balises bleues) - 14 km
Hingeon (place de Floreffe) - Franc-Waret - Marchovelette - Sart d'Avril - Hingeon

Ces circuits sont **balisés par des panneaux signalétiques directionnels de couleur**, avec indication du numéro de la balade.

Les parcours sont téléchargeables sur le site internet de la commune ou disponibles à l'accueil.

Infos : Monsieur Adrien Dahin, Conseiller en Mobilité – 081/83 02 61 –
adrien.dahin@fernelmont.be